

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 8

Présents : 7

Absents : 1

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme BLANCHARD Régine, M. TAUZIEDE Bernard, Mme HULSHOF Sabine, M. ROBERT François, Mme CRUET Cynthia, Mme LACAZE Aurélie, M. SAUQUES Kévin

Etaient absent : M. CAZES Jérôme

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme CRUET Cynthia

Date de convocation

17/03/2025

MULTI-SERVICES

EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'ANNÉE 2025

Le conseil réuni sous la présidence de Monsieur le maire, vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses : 24 319,21 euros

dont 20 000 euros pour des travaux

Recettes : 24 319,21 euros

Fonctionnement

Dépenses : 8 619,78 euros

Recettes : 8 619,78 euros

Après en avoir longuement délibéré le conseil municipal décide d'approuver à l'unanimité le projet de budget primitif tel que présenté.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Pour extrait conforme,

